



LA CIGOGNE DES INFOS



Des tortues cistudes tranquilles dans les barthes riviéroises - © CPIE SA-Natura2000



DES OPPORTUNITÉS, DES RESPONSABILITÉS

Demandé par beaucoup, le raccordement à la fibre optique de toutes les habitations sera effectif dans les deux ans. L'intervention de nouveaux opérateurs va permettre une couverture à très haut débit de toute notre commune. Un nouveau service, qui apporte son lot de nouvelles opportunités. Tout comme le projet de liaison cyclable sécurisé traversant notre commune et reliant Dax à Bayonne, ou le nouveau service de bus à la demande, mis en place avec le Grand Dax. À chaque fois, nous essayons de proposer de nouveaux usages à nos concitoyens. Plus pratiques, moins coûteux, plus respectueux de l'environnement.

Bien sûr, ces évolutions s'appuient souvent sur une responsabilisation de chacun, et, parfois, exigent de modifier nos habitudes. Ainsi, les nouvelles règles de ramassage des ordures ménagères, la limitation d'accès aux barthes des véhicules à moteur, la création d'un îlot de sénescence dans la forêt municipale contribuent à préserver notre environnement et notre qualité de vie. À nous d'être à la hauteur de ces enjeux.

Hervé Darrigade, maire

ACTIONS CLÉS

P.2

Un nouveau service de transport à la demande est disponible à Rivière.

ENVIRONNEMENT

P.4

Un îlot de sénescence a été créé au cœur de la forêt municipale.

VIE COMMUNALE

P.6

Plus de 130 élèves ont fait leur rentrée à l'école de Rivière.

PORTRAIT

P.8

Deux figures locales, Huguette et Geneviève, ont pris leur retraite.

CEUX QUI AIMENT PRENDRONT LE BUS



À l'occasion de la reprise de la compétence transport scolaire par le Grand Dax, une nouvelle ligne de transport à la demande reliera le bourg de Rivière à la gare de Dax.



Rivière-Saas-et-Gourby Bourg
Dax PEM Gare SNCF

Circule sauf jours fériés	Période scolaire (Zone A) Du lundi au vendredi			Du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires (Zone A) et samedi toute l'année		
RIVIÈRE-SAAS-ET-GOURBY Bourg	8:30	11:20	13:25	8:45	11:35	15:15
ANGOUMÉ Mairie	8:34	11:24	13:29	8:49	11:39	15:19
MÉES Laboudique	8:38	11:28	13:33	8:53	11:43	15:23
MÉES Mairie	8:40	11:30	13:35	8:55	11:45	15:25
MÉES La Vierge	8:41	11:31	13:36	8:56	11:46	15:26
DAX PEM Gare SNCF 1 2 3 4 5 6 V	8:55	11:45	13:50	9:10	12:00	15:40
DAX PEM Gare SNCF 1 2 3 4 5 6 V	11:50	15:05	16:05	12:05	15:45	17:30
MÉES La Vierge	12:03	15:18	16:18	12:18	15:58	17:43
MÉES Mairie	12:04	15:19	16:19	12:19	15:59	17:44
MÉES Laboudique	12:06	15:21	16:21	12:21	16:01	17:46
ANGOUMÉ Mairie	12:10	15:25	16:25	12:25	16:05	17:50
RIVIÈRE-SAAS-ET-GOURBY Bourg	12:15	15:30	16:30	12:30	16:10	17:55

La **ligne F Couralin+** est en correspondance avec les lignes régulières Couralin 1 2 3 4 5 6 et la navette gratuite Vitenville Fontaine Chaude V qui circule en continu, de 7h à 20h du lundi au samedi sauf jours fériés (fréquence toutes les 20 minutes).

Prendre le bus pour Dax depuis Rivière, c'est simple comme un coup de fil ! Depuis le 1^{er} septembre, Translandes a ouvert 7 nouvelles lignes sous l'appellation « Couralin + ». L'une de celles-ci, la ligne F, relie désormais le Bourg de Rivière-Saas-et-Gourby au pôle multimodal de la gare de Dax, où elle permet la correspondance avec les lignes régulières du Couralin et avec la navette gratuite Vitenville.

Simple appel

Trois horaires sont proposés le matin dans le sens Rivière Dax, et trois en sens inverse l'après-midi. Particularité notable, ces lignes fonctionnent « à la demande ». Cela signifie tout simplement que le bus ne passe que si au moins un voyageur a indiqué, la veille avant 16 heures, son intention de le prendre.

Pour cela, deux solutions : internet à l'adresse tad.trans-landes.fr, ou par téléphone au 05 58 56 80 85, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, et le samedi de 9h à 12h. Les titres de transport peuvent être achetés ou rechargés en ligne sur trans-landes.fr.

Essai à transformer

Cette ouverture de ligne est une opportunité, liée au transfert de la compétence transport scolaire, et de son budget, de la Région à l'agglomération. Le Grand Dax en a profité pour revoir son fonctionnement, et, en mutualisant les moyens, a permis d'ouvrir ces

nouvelles lignes, en remplacement du précédent service de transport à la demande, peu efficace et cher. Cependant, ces lignes sont à l'essai, et ne seront maintenues que si elles rencontrent leur public. Il appartient donc à chacun de les utiliser et d'en faire un succès, pour obtenir, éventuellement, l'ouverture de nouveaux horaires !

Bon à savoir

Tous les jeunes de – de 18 ans bénéficient de la gratuité de transport sur l'ensemble du réseau Couralin (sur présentation de leur carte Modalis).



Train trop cher

Raison supplémentaire de recourir à la ligne F du Couralin +, le projet de rouvrir la gare ferroviaire de Rivière a été abandonné. Les frais liés à sa remise en service, hors aménagements extérieurs, s'élèveraient à 6 millions d'euros. Même avec la participation de la Région à hauteur de 50%, un tel investissement est impossible pour les finances communales.



EFFORT COLLECTIF

Moins de coûts, de nuisances visuelles et olfactives, et plus de recyclage, le ramassage des ordures ménagères évolue à Rivière.



Les containers seront semi-enterrés

La collecte individuelle des ordures sur la commune s'arrêtera début octobre, pour être remplacée par un ramassage collectif, dans des containers disposés sur toute la commune. Cette réforme, si elle demande un petit effort supplémentaire à chacun, apporte cependant de nombreux avantages collectifs et individuels.

Économies

En premier lieu, chacun peut désormais se débarrasser de ses déchets au jour à l'heure qui lui convient, sans être tenu par les horaires de passage des camions. De plus, les containers semi-enterrés réduisent les

nuisances visuelles et olfactives.

Ce mode de collecte est également moins gourmand en ressources humaines et moins dangereux, car il occasionne moins de manœuvres pour les camions dans des impasses ou lieux difficiles d'accès.

Enfin, il incite chacun à réduire autant que possible son volume d'ordures ménagères, en privilégiant le tri (il y a désormais 4 points-tri sur la commune), ou en compostant ses déchets végétaux. Un geste qui va de toute façon devenir nécessaire, puisqu'il sera interdit à partir de 2024 de se débarrasser de ses déchets verts en poubelle.

Tri et compost

Les points de collecte ont été disposés dans toute la commune. Il y en a en moyenne un pour 25 habitations. Leurs emplacements ont été choisis pour s'adapter à la densité de population, et aux contraintes de circulation et de réseaux. En effet, il faut pouvoir enterrer les containers sans endommager les conduites d'eau ou de gaz, pouvoir utiliser les bras articulés des camions sans toucher les fils électriques, et permettre aux usagers de se garer à proximité sans nuire à la circulation automobile... Pas si simple.

Personne n'aime changer ses habitudes, à Rivière pas plus qu'ailleurs. Mais cette nouvelle organisation permet de limiter les coûts, de réduire les risques et de privilégier le recyclage. Des avantages qui ne sont pas à négliger, au niveau collectif et individuel.

FINANCES MUNICIPALES : DU PLUS ET DU MOINS

» LES -

L'explosion du coût des matières premières et de l'énergie augmente la facture municipale de 10000€. Un surcoût auquel se rajoute le dégel du point d'indice des agents municipaux, additionné de la prime inflation, qui occasionnent quelque 50000€ de masse salariale supplémentaire inattendus.

Autre « source » de dépenses accidentelles, le réseau d'eau municipal, mis à mal par les inondations et la sécheresse. Exemple avec une fuite à l'école municipale, qui a perdu environ 12 litres par minute pendant près d'une semaine... Avec un coût à l'avenant.

» LES +

Fort heureusement, les aléas financiers sont parfois positifs, comme les ventes de bois des parcelles municipales, qui ont rapporté 100000€ de plus que prévu, ou le résultat en hausse de la taxe sur les terrains non-bâties (+10000€).

La capacité de financement de la commune reste en attente de la vente effective de deux terrains. Ces sommes devraient permettre d'aller vers les organismes bancaires, par exemple pour financer les travaux de la D 13 en centre-Bourg, avec un dossier solide et d'obtenir ainsi de meilleures conditions.

EN BREF



À BICYCLETTE

Le Grand Dax a inscrit à son budget les travaux de modernisation de la piste cyclable traversant Rivière, et permettant de faire le lien entre Saubusse et Saint-Paul-lès-Dax. Elle permettra aux courageux de joindre Bayonne à Dax à deux-roues, dans de bonnes conditions de confort et de sécurité.



C'EST PAS VERSAILLES !

Pour réaliser des économies d'électricité, la plage horaire d'éclairage nocturne a été réduite à Rivière. De même, le changement des candélabres à bulle par des modèles LED se poursuit, et sera complet d'ici fin 2024.



WELCOME

Les nouveaux arrivant sur la commune sont conviés à un pot de bienvenue, le 18 novembre à la mairie. Un événement d'autant plus remarquable que c'est le premier à être organisé depuis 2019, COVID oblige ! Si vous êtes concernés, adressez-vous à la mairie pour recevoir votre invitation. Au programme, découverte de la commune et de ses points forts, notamment la convivialité et le partage !

UN TROU DE VERDURE



Pour préserver une parcelle remarquable de la forêt municipale de toute intervention humaine, la mairie a décidé d'en faire un « îlot de sénescence ».



La forêt restera intouchée pendant 30 ans - © CPIE SA-Natura2000

Les 6,8 ha des parcelles 48a et 48d de la chênaie municipale étaient promis à une coupe rase en 2023, selon le plan de gestion communal conclu avec L'ONF. Ce ne sera pas le cas. Elles seront au contraire laissées en l'état pendant 30 ans, sans aucune intervention humaine. L'idée est de permettre à cet espace de retrouver une « naturalité » maximale, et d'offrir ainsi à la faune locale des habitats spécifiques (dans les arbres creux, les chablis, le bois mort) qu'elle ne trouverait pas dans une parcelle entretenue.

Le diagnostic préalable effectué par le CPIE Seignanx Adour évoque la remarquable richesse de la faune et de la flore de ce petit coin de forêt, qui en font une enclave à préserver (voir encadré). Il ne s'agit pas pour autant de l'interdire aux promeneurs. La mairie envisage au contraire d'y installer un affichage pédagogique, qui rappellera son intérêt naturel, et l'importance de le respecter.

Le manque à gagner pour la commune sera compensé par une subvention de l'État d'un montant de 26 000 €. L'ONF assure que ces 30 ans de non-intervention (sans élagage, broyage du sous-bois, éclaircies) n'auront pas d'effet sur la production sylvicole de la parcelle.



Rare et fragile

On trouve sur ce site de nombreux oiseaux d'intérêt patrimonial (aigle botté, milan noir, pic mar) mais aussi une dizaine d'espèces de chauves-souris, attirées par la forte concentration en insectes propre à ces espaces humides. On y a enfin observé la cistude d'Europe, une rarissime tortue d'eau douce. La végétation n'est pas en reste, avec le lichen pulmonaire, très sensible aux polluants atmosphériques, qui atteste de la qualité de l'air dans ce coin des barthes.



ACCÈS CONTRÔLÉS

L'accès aux barthes de Rivière en véhicule à moteur est désormais encadré. Il ne s'agit pas d'empêcher leurs usagers traditionnels, propriétaires, riverains, éleveurs de s'y rendre, avec leurs véhicules privés ou professionnels, mais plutôt de mettre fin à certains comportements. En effet, depuis plusieurs mois, cette zone, classée Natura 2000, est régulièrement le théâtre de courses de quad ou de motocross, est empruntée par des poids lourds qui déforment la chaussée, ou utilisée comme aire de camping-car sauvage.

Préservation et pédagogie

Ces abus coûtent cher en entretien, entraînent un risque accru d'incendie, et nuisent à la tranquillité des lieux. La zone reste accessible aux randonneurs et aux cyclistes qui empruntent la Scandibérique. Un parking, situé à l'entrée des barthes est en projet, et comportera une signalétique pédagogique rappelant cette limitation d'accès et son intérêt. Les éleveurs, les propriétaires ou locataires de parcelles situées dans les barthes, les chasseurs et les Riviérois qui en feront la demande obtiendront un macaron en mairie, qui leur permettra d'identifier les véhicules ayant l'autorisation de rouler. Si cet arrêté peut sembler sévère, il faut rappeler que Rivière est la seule commune des barthes où ce genre de restrictions n'avait pas encore été pris...



Une limitation qui vise à préserver les barthes

UNE MAISON POUR TOUS

La Maison de la Nature de Rivière a été inaugurée. Ce projet de longue haleine, aux multiples applications, justifie aujourd'hui tous les efforts qu'il a nécessités.



Le financement de la Maison de la Nature a associé différentes strates de collectivités publiques

En quelques années, le centre bourg de Rivière-Saas-et-Gourby a connu une transformation radicale, et l'inauguration de la maison de la nature, en mai dernier, en a été une étape importante. Faisant suite à la rénovation de la place de l'école et de la boulangerie en 2017, ce projet s'inscrivait dans l'aménagement d'un espace de vie à la fois sportif et récréatif, qui respecterait et mettrait en valeur le patrimoine naturel de la commune. Celui-ci se compose donc de trois zones : le fronton, les aires de jeux, et la Maison de la Nature.

Multi-usage

Elle comporte une salle d'éviscération et une chambre froide, réservées à l'association locale de chasse, lui permettant d'exercer son activité dans le respect des normes en vigueur. La partie publique se compose (voir encadré) d'une plateforme d'observation de la barthe et de la salle Etienne Mozul. Dans celle-ci, le public pourra admirer un nid de cigogne, et un écran devrait prochainement permettre de regarder en direct celui de l'église, et ses occupants ! Mais cette salle sera avant tout dédiée aux activités que les Riviéroises et

Riviérois voudront lui trouver : associations, particuliers, pourront en bénéficier pour organiser leurs manifestations dans un cadre propice.

Montage financier

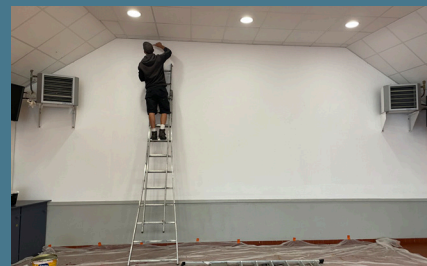
La Maison de la Nature représente un investissement important à l'échelle de notre commune. Son coût de près de 575 000€ a bénéficié d'une participation de l'État à hauteur de 144 600€ au titre des dotations d'équipement des territoires ruraux et de soutien à l'investissement local. Le Département a versé 33 400€ répartis entre le fonds d'équipement des communes et les amendes de police pour la création de places de stationnement. Le Grand Dax a contribué à hauteur de 60 000€ au moyen du fonds de concours pour l'investissement des communes rurales. Avec les 6000€ de la CAF, pour la partie concernant les jeux pour les enfants, les subventions ont donc couvert un peu plus de 40% du montant des travaux. Les 225 000€ restants ont pu être financés par l'emprunt, et ont bénéficié des taux particulièrement bas à cette période.



La salle Etienne Mozul

La salle d'accueil de la maison de la nature a reçu le nom d'Etienne Mozul, premier adjoint décédé en 2021, qui était engagé au conseil municipal depuis 2014. Son souvenir restera ainsi associé aux barthes, aux éleveurs et aux chasseurs locaux, avec lesquels il était lié par des sentiments d'estime et de respect réciproques.

EN BREF



BLANC ET LISSE

Le mur de la salle des fêtes a été repeint par les agents communaux. Il peut désormais accueillir dans de bonnes conditions les projections audiovisuelles, comme celles de l'ALPI, qui y tient ses formations.



REFAIT À NEUF

Les travaux de rénovation des menuiseries extérieures de l'épicerie et de la boulangerie devraient débuter fin novembre, grâce à une subvention de la préfecture dans le cadre du DETR et du Grand Dax dans le cadre de la rénovation énergétique.



SALES COMPORTEMENTS

Les services municipaux ont pu constater une recrudescence des dépôts sauvages d'ordures sur le territoire de la commune. Un comportement inacceptable, qui constitue un délit punissable d'amende, d'autant moins excusable que la commune dispose d'une déchetterie et de 4 points-tri ! Si vous constatez ce genre d'incivilités, n'hésitez pas à prévenir la mairie.



RENTRÉE CHARGÉE



L'école de Rivière a fait le plein pour l'année scolaire 2022-2023 ! Ça tombe bien, l'équipe pédagogique et les agents municipaux ont travaillé d'arrache-pied pour être au top !



Les petits Riviérois ont vite retrouvé leurs habitudes

131 élèves fréquenteront l'école municipale cette année. Ils seront répartis en 5 classes de double et triple niveau : 29 enfants en petite / moyenne section, 26 en moyenne / grande section, 24 en CP / CE1, 26 en CE1 / CE2 / CM1, 26 en CM1 / CM2. En dépit de cette fréquentation en hausse, la classe fermée l'an dernier n'a pas été réouverte, ce qui indique que la structure municipale a encore les moyens d'accueillir plus d'élèves si besoin.

L'équipe pédagogique se compose, en plus des enseignants, de 2 ATSEM, 2 employés municipaux, 1 employée administrative polyvalente, qui travaille à la poste, mais participe au service de la cantine le midi. Lorsque le besoin s'en fait ressentir, par exemple pour la manutention des tables de cours, ils reçoivent du surcroît l'aide du cantonnier.

Investissements

Plus d'élèves, ce sont aussi plus de bouches à nourrir. Olivier Grieu, le cuisinier municipal, a profité de la pause estivale pour rencontrer son confrère de l'école de Mées, et échanger sur les recettes et bonnes pratiques à mettre en œuvre dans la restauration collective scolaire. De retour devant ses fourneaux, il a pu bénéficier des nouveaux équipements acquis par la commune pour faciliter et sécuriser son travail : un robot multifonction, une balance, un téléphone et une couverture anti-feu, le tout pour un montant de 1800€.

Le matériel pédagogique n'a pas été oublié dans les investissements, municipaux, et deux nouveaux tableaux numériques ont été acquis, ce qui fait que désormais, toutes les classes en sont équipées. Enfin, le portail de l'école va être changé, pour un modèle plus sûr et plus pratique !

► Bon à savoir

L'association des parents d'élèves organisera un loto le 15 octobre.



Apprentissage de la démocratie

Le CME a également fait sa rentrée. Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants préparent le scrutin de décembre. Pour préparer leurs successeurs à assumer leurs responsabilités, et tirer un bilan de leur action, ils envisagent de faire une rétrospective de leur mandat. On leur doit notamment le choix des agrès de la nouvelle aire de jeu du village !



LES BONS COMPTES...

... Font les communes bien gérées ! Tous les 5 ans, la population de la commune est recensée, pour renseigner et orienter les politiques publiques.



© Adobe Stock

Le recensement, tout le monde connaît. C'est cette opération de comptage par laquelle l'État connaît précisément sa population et sa répartition. C'est plus précisément l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) qui organise et contrôle la collecte des données.

Elles sont utilisées pour calculer la participation de l'État au budget de la commune, ainsi que pour appliquer de nombreux textes réglementaires. Combien doit-il y avoir d'élus au conseil municipal ? peut-on ouvrir une pharmacie ? une crèche ? une maison de retraite ?

Travail de terrain

Ce sont les communes qui organisent l'enquête de terrain, raison pour laquelle des agents sont susceptibles de se présenter chez vous pour vous interroger (voir encadré). Le recensement ne donne lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et les données sont traitées dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Vos noms et adresses ne servent qu'à s'assurer que votre domicile n'est pas compté plusieurs fois par erreur. Sitôt le travail statistique effectué, ils sont supprimés des bases de données informatiques.

Recensement en ligne

Et pour ceux qui ne veulent pas s'astreindre à recevoir les agents, rien de plus simple : ils peuvent répondre au questionnaire en ligne sur le site le-recensement-et-moi.fr avec l'identifiant et le code d'accès qu'ils auront reçu par voie postale.



Wanted

La commune recherche deux agents recenseurs, pour la période du 19 janvier au 18 février 2023. Si vous êtes disponibles, organisés, autonomes et que vous connaissez bien le village, envoyez votre candidature à la mairie.



À VOTRE DISPOSITION

Les salles municipales, gratuites pour les associations locales, peuvent être louées aux Riviérois ou aux personnes étrangères à la commune.

	HABITANTS DE LA COMMUNE	HABITANTS NON COMMUNE
MUR À GAUCHE	heure : 12€ journée : 200€ week-end : 300€	heure : 12€ journée : 400€ week-end : 600€
SALLE DES FÊTES	journée : 140€ week-end : 200€	journée : 300€ week-end : 450€
SONO VIDÉO PROJECTEUR	30€	30€
MAISON DES ASSOCIATIONS SALLE MAISON DE LA NATURE CUISINE DU MAG	journée : 100€ week-end : 150€	journée : 200€ week-end : 300€

EN BREF



PELOTE

Le fronton municipal, récemment rénové, a accueilli les finales junior et nationale B du championnat de France de pelote à mains nues. 250 spectateurs étaient présents.



France Services
Proche de vous au quotidien

ESPACE FRANCE SERVICES

L'EFS sera présent à la mairie de Rivière de 14 à 17h les lundis 3 et 17 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre. Deux conseillers vous accueillent sur place pour vous guider dans vos démarches.



AGENDA

SAMEDI 15 OCTOBRE

- 📍 Loto APE
- 🕒 16h30
- 📍 Mur à gauche

SAMEDI 22 OCTOBRE

- 📍 Oktoberfest
- 🕒 20h
- 📍 Mur à gauche

SAMEDI 12 NOVEMBRE

- 📍 Vente caritative Doigts de l'espoir
- 🕒 De 9h à 17h
- 📍 Salle des associations

SAMEDI 12 NOVEMBRE

- 📍 Assemblée Générale de la pétanque
- 🕒 19h
- 📍 Salle des fêtes

VENDREDI 18 NOVEMBRE

- 📍 Pot de bienvenue commune
- 🕒 18h
- 📍 Mairie

SAMEDI 14 JANVIER (À CONFIRMER)

- 📍 Sainte Cécile - Concert et repas
- 🕒 19h
- 📍 Mur à gauche



ENCORE MERCI



Huguette Dicharry, la secrétaire de mairie, et Geneviève Congues, une des ATSEM de l'école, ont pris leur retraite cette année. Portraits croisés.



Deux sourires que les Riviérois connaissent bien

Il paraît que, quand on aime ce que l'on fait, on n'a pas l'impression de travailler. Huguette Dicharry la secrétaire de mairie et Geneviève Congues l'ATSEM ont vraisemblablement eu cette chance. Car, si l'une et l'autre ont fait valoir leurs droits à la retraite, elles confient avoir passionnément exercé leur emploi.

Évolution

« Je suis devenue ATSEM à l'école de Rivière en 1995, raconte Geneviève. Cette fonction s'est beaucoup modifiée avec le temps. Quand j'ai débuté, notre rôle était d'accueillir les enfants, de s'assurer de leur hygiène et de la propreté des locaux. Aujourd'hui, nous faisons partie intégrante de l'équipe pédagogique, et nous

participons à leurs apprentissages. J'ai eu la chance de travailler avec des personnes formidables, dont mon binôme Martine Ducasse, et l'enseignant Paul Larroudé. J'ai vécu à l'école de très belles années. »

Le rôle de secrétaire de mairie, s'il est très ancien, a également bien changé. « Cette fonction a toujours exigé une veille juridique importante, explique Huguette. Mais j'ai aussi connu le passage de la machine à écrire à l'ordinateur connecté à internet... Il a fallu, à plusieurs reprises, se former pour continuer d'assurer mes missions. Mais j'ai beaucoup aimé ce rôle de courroie de transmission, entre les élus, les citoyens et l'administration. »

Toutes les deux emportent de nombreux souvenirs. Des fous rires liés aux réparties des enfants, pour Geneviève, la tempête Klaus pour Huguette, qui venait juste d'arriver dans ses fonctions à Rivière.

Projets

Aussi passionnantes qu'aient été leurs carrières, Huguette et Geneviève sont heureuses d'avoir plus de temps pour elles et leurs proches. « Je n'ai pas vraiment de projet, explique Huguette. Je vais faire du sport pour rester en forme, m'occuper de mes petits-enfants, et sans doute chercher à me rendre utile dans une association caritative. »

« J'ai déjà trois petits-enfants, et deux qui arrivent, et je compte bien en profiter, affirme Geneviève. Mais j'ai aussi envie de voir du pays. Nous avons acheté un camping-car, et nous allons enfin pouvoir partir comme ça, sur un coup de tête, hors congés scolaires ! ». On leur souhaite bonne route à toute les deux !

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

CLAVÉ JORDY Soan né le 26 avril 2022

VAN-DE-WINCKÉLE Gauthier né le 15 mai 2022

SOLA ESCARMANT Leïla née le 27 mai 2022

SAUBION Joy, Anastasia, Chelsea
née le 30 juin 2022

VIGIER Maïa, Eloïse née le 15 juillet 2022

REINARD Dany né le 18 juillet 2022

ANGELIER Tiago, Jeffrey
né le 20 juillet 2022

GUIBE Laïna
née le 31 juillet 2022

MARIAGES

CLAUZET Damien et MARTIN Jennifer
le 27 août 2022

DÉCÈS

LURO Jean-Baptiste
décédé le 16 avril 2022

GROCC Michel
décédé le 19 mai 2022

MARAIS Thierry, Dominique, Serge
décédé le 19 juillet 2022

DEZES Pierrette
décédée le 13 août 2022

REYJAL Jacqueline
décédée le 10 septembre 2022

INFORMATIONS PRATIQUES



MAIRIE

lundi et jeudi

de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30

mardi : 13h30 à 18h30

mercredi : de 8h à 12h

vendredi : 13h30 à 17h



AGENCE POSTALE COMMUNALE

lundi - mardi - jeudi - vendredi

de 13h30 à 16h30

mercredi

de 8h30 à 11h30



BIBLIOTHÈQUE

lundi - mercredi

de 16h30 à 18h30

samedi

de 10h à 12h



DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE, SITE DE RIVIÈRE (CAGD)

du lundi au samedi

de 9h à 12h et de 14h à 18h

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT

05 58 97 57 48 • mairie@rivieresaaetgourby.fr • 21 Place de la Mairie

www.rivieresaaetgourby.fr

